# Maquette-synthèse du Plan Antichute BFC Version du 13 décembre

# ı) <u>Le constat en région :</u>

## 1.1) Données ou enquêtes sur la population des personnes âgées dans la région :

## Données démographiques en région - Insee :

- 662 297 habitant(e)s de 65 ans et plus (23,7 % de la population régionale)
- 65 248 bénéficiaires de l'APA parmi les 60 ans et plus

#### Données du PMSI en région :

- 8 148 séjours hospitaliers pour cause de chute parmi les 65 ans et plus
- 8 711 chutes graves parmi les 65 ans et plus
- 563 décès pour cause de chute parmi les 65 ans et plus

### Fragilité des personnes âgées (GIR) - Drees :

- En repartant du total des bénéficiaires de l'APA (65 353 personnes), la répartition par GIR en région est le suivant :
- 4 545 personnes GIR 1 / 17 178 personnes GIR 2
- 13 598 personnes GIR 3 / 29 927 personnes GIR 4

# 1.2) Objectif à atteindre :

# Objectifs sanitaires à atteindre dans les trois ans en BFC

- -1 630 hospitalisations pour chute
- -113 décès dus à des chutes
  - > Objectifs qualitatifs:

## Objectifs qualitatifs définis par le collectif antichute BFC (70 acteurs)

Proposer une plus grande qualité des « parcours antichute »

Mieux se coordonner et coopérer

Conserver la nécessaire approche multidimensionnelle de la prévention des chutes

Diffuser davantage les connaissances et les bonnes pratiques

Développer une évaluation plus rigoureuse des actions

# 2) La mobilisation sur les axes d'intervention :

# Synthèse des actions retenues, par axe, en BFC

Axe-Action  Premier axe : savoi	Modalités r repérer les risques	Porteurs (pilotes de l'action) de chute et alerter	Echelle territoriale (région, département)	Public ciblé (volume)	Eléments de calendrier (2022-2023-2024)
Action n°1 : Sensibilisation / formation de tous les professionnels au repérage et à l'alerte antichute	Assurer une offre commune de sensibilisation / formation pour tous les professionnels de la région des secteurs sanitaires, médicosocial, social, de la prévention et des territoires	Groupe de travail à constituer, animé par le PGI	BFC	1000 professionnels	2022-2024
Action°2: Valoriser et déployer les actions de repérage pour les retraités GIR 5-6 à domicile (FRAGIRE)	Valoriser et étendre les actions de repérage en cours de développement dans la région (FRAGIRE, suivi ergothérapie, centres d'examens de santé, etc.)	Carsat BFC	BFC	Potentiellement, tous les retraités GIR 5 et 6 de la région Publics visés : 3630 bénéficiaires du DSH par an et 1720 bénéficiaires du PAP par an	2023-2024
Action n°3: Mobiliser les kinésithérapeute de BFC dans la prévention des chutes (ICOPE)	Déployer l'outil ICOPE en BFC de manière structurée malgré l'absence d'expérimentation Article 51	URPS MK de BFC en lien avec le CHU de Toulouse	BFC	Patients de plus de 65 ans : 2000 actes en 2023-2024	2023-2024

Action n°4:	Poursuivre le	CH Jura Sud	Territoire Jura Sud	Patients de plus de 75	2022-2024
Développer la	développement de la		dans un premier temps	ans venus aux	
consultation chute en	consultation chute au			urgences pour une	
établissement	niveau territorial après			chute:	
hospitalier	repérage par un			Objectif de 400 patients	
	professionnel de santé			par an	
Action°5:	Déclencher	CH Jura Sud	Territoire Jura Sud	Patients de plus de 75	2022-2024
Développer le	l'intervention de l'EMG		dans un premier temps	ans venus aux	
parcours coordonné	dans les 48h au			urgences pour une	
d'éducation	domicile d'un patient			chute et revenus à	
thérapeutique post	ayant chuté après un			domicile:	
chute	passage aux urgences			Objectif de 200 patients	
				par an	
Action n°6:	Améliorer le parcours	DAC 58 et Association	Nièvre (cantons de	Parmi les retraités	2022-2024
Retarder l'entrée en	de soins des personnes	Santé Droit pour Tous	Fourchambault et	concernés de plus de	
dépendance des	âgées fragilisées		Varennes-Vauzelles	65 ans :	
personnes à domicile			dans un premier temps)	Objectif de 240 patients	
par le repérage et	1			finaux	
l'orientation					
Deuxième axe : ame	énager son logement	: pour éviter les risqu	ues de chute		
Action° 1:	Accompagner les	MFSL et Union	BFC (expérimentation	Expérimentation pilote	2023-2024
Déploiement régional	personnes âgées dans	d'Unions Mutualité	pilote Saône-et-Loire)	auprès de 340	
des CICAT et	leur parcours	Française		personnes âgées en	
Technicothèques	d'adaptation du			2023-2024	
	logement et de				
	prévention globale				
Action n° 2:	Communiquer sur le	Carsat BFC et Agirc-	BFC	Potentiellement pour	2023-2024
Anticipation puis	nouveau dispositif Ma	Arrco BFC		tous citoyens de plus	
déploiement de Ma	Prime Adapt' auprès du			de 65 ans en région	
Prime Adapt'	public cible et des			(662 297 personnes)	
	acteurs du domicile				
Troisième axe : des	Troisième axe : des aides techniques à la mobilité faites pour tous				
Action°1:	Développer et	MFSL et Merci Julie	BFC (expérimentations	Non quantifiable	2022-2024
Tests et déploiement	expérimenter des		pilotes Nièvre et	précisément à ce stade	
de modèles de	modèles de		Saône-et-Loire)	•	
	13.1				

recyclothèque des aides techniques à la mobilité	recyclothèque et ergothèque dans une logique d'économie				
modific	circulaire et d'accessibilité au plus				
	grand nombre				
Quatrième axe : l'ac	ctivité physique, mei	lleure arme antichute			
Action°1:	Développement de	Réseau sport santé	BFC	6000 patients en 3 ans	2022-2024
Le sport santé antichute sur	programmes de sport- santé antichute de	BFC			
prescription médicale	proximité, adaptés aux				
F	capacités et aux				
	limitations				
Action n°2 :	fonctionnelles Promouvoir et	PGI	BFC	Potentiellement tous	2023-2024
L'APA antichute	appliquer le référentiel	1 01	ы	professionnels et	2023 2024
optimisée pour les	APA en EHPAD auprès			résidents des EHPAD	
résidents chuteurs en	d'un maximum			en BFC (428 EHPAD)	
EHPAD	d'acteurs en région et le faire connaître hors				
	BFC				
Action n°3:	Proposition	CHU Dijon et INRAE	Expérimentation pilote	Recherche	2022-2023
Recherche	d'intervention	Dijon – financement	sur le territoire du CHU	interventionnelle : 150	
interventionnelle combinant repas	nutritionnelle, avec ou sans intervention	Union européenne	Dijon Bourgogne	personnes âgées en 2 groupes de 75	
fortifié et activité	d'activité physique			Et potentiellement,	
physique	adaptée, à des			diffusion et valorisation	
	personnes âgées en			des résultats auprès de	
	prévention de la dénutrition et de ses			tous professionnels de	
	conséquences sur le			BFC et hors région	
	risque de chute				
Action n°4:	Poursuite et	CH de Novillars	Expérimentation pilote	294 patients en 2023 et	2023-2024
L'APA au cœur d'un	enrichissement d'un		sur le territoire du CH	318 patients en 2024	
parcours multidimensionnel	programme antichute				
antichute en post	coordonné hôpital-ville associant tests de				
anticilute en post	2330014111 15313 UE				

hospitalisation psychiatrique du sujet âgé	risque de chute, APA, conciliation médicamenteuse, ergothérapie et diététique				
Action n°5 : APA et numérique pour des résidences- autonomie antichute  Cinquième axe : la	Proposer de nouveaux parcours de prévention des chutes en résidences autonomie gérées par un bailleur, associant APA et solutions numériques téléassistance pour t	OPAC Saône-et-Loire  ous	4 résidences autonomie de l'OPAC en Saône-et-Loire	Les 300 locataires des résidences autonomie de l'OPAC	2022-2024
Action n°1 : Evaluation de dispositifs innovants de prévention de chute en EHPAD	Coordonner et valoriser la démarche évaluative d'une expérimentation pilote en EHPAD intégrant des solutions de téléassistance aux démarches préventives antichute globales	PGI	Expérimentation pilote auprès de 7 EHPAD du Doubs	Tous les résidents et professionnels des 7 EHPAD (1182 résidents au sein de ces 7 établissements)	2023-2024

Axe transversal : informer et sensibiliser					
Action n°1 : Plan de communication	Déployer un plan de communication régional sur la durée	Comité de pilotage restreint du Plan antichute BFC	BFC	Potentiellement tous les professionnels concernés et le public	2022-2024
régional auprès du grand public	pluriannuelle du Plan antichute	artionate Br		visé (662 297 personnes de 65 ans et plus)	

Action n°2:	Mobiliser les publics	Mutualité française	BFC	60 personnes âgées	2023-2024
Codesign de la	cibles en tant que co-	BFC		co-auteur(e)s	
communication avec	acteurs de la			Potentiellement,	
les publics cibles	communication			communication	
				désignée pour tous	
				citoyens de plus de 65	
				ans en région (662 297	
				personnes)	

# 3) Notre organisation:

## Comitologie/Gouvernance locale du Plan antichute BFC

### A l'échelle régionale :

Comité de pilotage plénier régional composé de l'ensemble des acteurs identifiés en région sur le plan antichute (70 partenaires publics et privés)

Comité de pilotage restreint régional composé de l'ARS BFC, du PGI, de la CARSAT, des 9 CFPPA (8 Départements et Dijon Métropole), France Assos Santé BFC, 1 PU (Pr Mourey) et 1 PU-PH (Pr Manckoundia)

## A l'échelle infrarégionale :

Groupes de travail territoriaux et experts

# 4) Suivi et évaluation :

## Enquêtes, suivi relatif au plan ou à des actions particulières du Plan antichute BFC

Le suivi et l'évaluation pour le pilotage du Plan antichute BFC seront coordonnés par le PGI, avec le copil restreint, et les éléments seront analysés régulièrement en copil restreint et plénier.

Les indicateurs régionaux de pilotage renseigneront les trois catégories de résultats visés :

- La qualité de notre dynamique d'acteurs sur la durée du Plan triennal : maintien du nombre et de la diversité des participants aux réunions de gouvernance régional et infrarégionale sur la durée du Plan
- L'atteinte des objectifs (principal et secondaire) de notre Plan antichute BFC : diminution du nombre de chutes graves (réduction des hospitalisations pour chute et réduction des décès dus à une chute), meilleure coordination des acteurs (pluralité des partenaires actifs des actions du plan régional), meilleure évaluation des actions (rapports d'évaluation rigoureux produits et diffusés)
- L'atteinte des objectifs propres à chaque fiche-action composant notre Plan antichute BFC :

#### Axe 1 du Plan antichute BFC:

Action n°1 : nombre et profils des professionnels sensibilisés-formés et satisfaction de ces professionnels

Action n°2 : nombre de personnes repérées et nombre et profils des personnes orientées

Action n°3 : nombre et fréquence des chutes constatées et nombre et fréquence des hospitalisations pour chute

Action n°4: nombre de consultations antichute

Action n°5 : nombre de parcours d'ETP antichute

Action n°6 : résultats des tests et nombre de personnes intégrant les ateliers antichute

#### Axe 2:

Action n°1 : nombre de personnes prises en charge par le service d'ergothérapie et nombre de dispositifs semblables intégrés en région

Action n°2: taux d'ouverture des messages ciblés et taux de clic vers Ma Prime Adapt'

#### **Axe 3:**

Action n°1 : nombre de bénéficiaires des actions sur chaque territoire teste et nombre d'aides techniques à la mobilité mises en place

#### Axe 4:

Action n°1 : nombre de personnes incluses dans le PASS et nombre d'offres PASS par infra-territoire

Action n°2 : nombre de parcours APA antichute dans les EHPAD et nombre et fréquence des chutes des résidents participants

Action n°3 : évolution du poids des personnes âgées et évolution des apports nutritionnels

Action n°4 : nombre de parcours en post hospitalisation et nombre et fréquence des chutes des personnes âgées concernées

Action n°5 : nombre et fréquence des chutes parmi les résidents et satisfaction des résidents

#### Axe 5:

Action n°1 : nombre et fréquence des chutes en EHPAD, nombre et fréquence des hospitalisations et montants des coûts de séjours

### Axe transversal:

Action n°1 : nombre d'actions de communication, nombre de parties prenantes de ces actions et nombre de personnes touchées

Action n°2 : nombre de citoyens âgés coauteurs et satisfaction exprimée par les publics cibles

# 5) Moyen humains et leviers financiers pour le lancement et la mise en œuvre du plan :

Dans notre région, l'ARS BFC a missionné le PGI, gérontopôle régional, pour coordonner le lancement et le déploiement du Plan antichute BFC de 2022 à 2024. Sont prévus pour ces trois ans un poste de chargé de missions, un chef de projet et un assistant administratif, et les achats et services liés à la mission.

Au total, cela représente en ETP (tous profils) :

- En 2022 : 0.66 ETP

- En 2023 : 1,2 ETP

- En 2024 : 1,2 ETP

Les profils des moyens humains propres à chaque action prévue dans le Plan antichute BFC sont détaillés dans les fiches-actions.

Au total, le nombre d'ETP (tous profils) estimés et valorisés par les acteurs des fiches-actions est le suivant :

En 2022 : 23,7 ETP

- En 2023 : 41 ETP

- En 2024 : 31,8 ETP

# Leviers financiers mobilisés (acquis ou à solliciter) pour le Plan antichute BFC Version incomplète, en attente de finalisations budgétaires de quelques actions

version incomplete, en attei	nto de illiansations baageta	ires de queiques actions	
	Lancement 2022	Mise en œuvre 2022 2023 2024	
Leviers financiers mobilisés	Action, avec si possible, estimation budgétaire (enveloppe prévisionnelle) imputable au plan antichute des personnes âgées		
Actions financées dans le cadre des CFPPA (Valorisation d'actions financées en 2021/2022 et actions pluriannuelles)		<u>Acquis</u> : 789 144 euros <u>A solliciter</u> : 1 336 475 euros	
Enveloppes déléguées aux ARS (crédits aux ESMS – instruction DGCS/CNSA du 12 avril 2022	Acquis : 35 000 euros	<u>Acquis</u> : 118 000 euros <u>A solliciter</u> : 150 000 euros	
Actions financées dans le cadre du FIR ou autres crédits ARS (prévention dans les EHPAD, équipes mobiles de gériatrie,)	<u>Acquis</u> : 50000	A solliciter : 1 614 448 euros	
Actions financées dans le cadre du développement des DAC ou des CPTS		A solliciter : 238 000 euros	
Plan d'aide à l'investissement des ESMS (circulaire DGCS/CNSA du 24 septembre 2021, instruction CNSA du 25 avril 2022 (Travaux de modernisation, tiers-lieux en EHPAD, investissement du quotidien) Pour EHPAD ou pour habitat intermédiaire (AAP CNSA/CNAV-CARSAT)			
Programme ESMS numérique (CNSA)			
AAP de la CNSA Ex : AAP Actions innovantes, AAP « blanc » annuels		A solliciter (crédit antichute) : 346 591 euros	
Dispositif renforcé de soutien à domicile Expérimentation DGCS (-> 2023)			

Expérimentation art 51 (FISS)	
Autre: Aide à l'ingénierie de la CDC, Fonds d'appui aux territoires innovants, Plans de formation, AAP d'autres financeurs publics ou privés (France relance, gérontopôles, collectivités, fondations ou associations – préciser	Acquis: 45 000 euros (région BFC)  104 579 euros (Carsat BFC) 6 272 euros (CPAM) 190 000 euros (UE) 20 000 euros (Agence Nationale du sport) 43 945 euros (CD) 2 500 euros (AG2R)  A solliciter: 85 000 euros (région BFC) 205 614 euros (CARSAT BFC) 42 419 (CPAM) 125 000 euros (OPCO) 20 000 euros (Agence Nationale du Sport) 45 000 euros (CD) 2 500 euros (AG2R)

#### Précisions et Commentaires sur les leviers :

Le budget global du plan antichute triennal BFC est de 5 809 573 euros.

Pour le financer, les pilotes des 16 fiches-actions ont valorisé 194 086 euros d'autofinancement et 1 404 440 euros de co-financement déjà acquis. Les moyens financiers à mobiliser pour les 3 ans sont donc 4 211 047 euros auprès de 14 co-financeurs potentiels identifiés à ce stade.

La CARSAT BFC, copilote de la construction du Plan antichute BFC, n'est pas en mesure de s'engager financièrement avant le renouvellement de la COG en 2023. Toutefois, si la prévention des chutes des personnes âgées s'inscrit parmi les priorités de son action sociale sur la prochaine COG, des modalités de cofinancement de certaines fiches-actions du Plan antichute BFC seront étudiées avec attention par la CARSAT BFC et sa CASS.